



(12) DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
18.01.2006 Bulletin 2006/03

(51) Int Cl.:
F03B 17/04 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: 05380156.9

(22) Date de dépôt: 13.07.2005

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(71) Demandeur: **Tremps Aledo, Alfredo**
08800 Barcelona (ES)

(72) Inventeur: **Tremps Aledo, Alfredo**
08800 Barcelona (ES)

(30) Priorité: 14.07.2004 ES 200401789

(54) Moteur utilisant la poussée hydrostatique

(57) Le dispositif qui provoque une circulation de sortie et d'entrée de l'air présent dans une cuve (1), en dehors et au dedans de la propre cuve (1), qui est submergée dans un dépôt d'eau (6), et ouverte par son versant inférieur (VI), étant la pression de l'eau sur la partie du

versant inférieur de la cuve (1) qui propulse le flux de circulation de sortie et d'entrée de l'air présent dans la cuve(1), en dehors et au dedans de la propre cuve, en atteignant un point extérieur (7), tout cela étant réglé par deux valves ou plus (2.3.5) et susceptible d'un bénéfice énergétique.

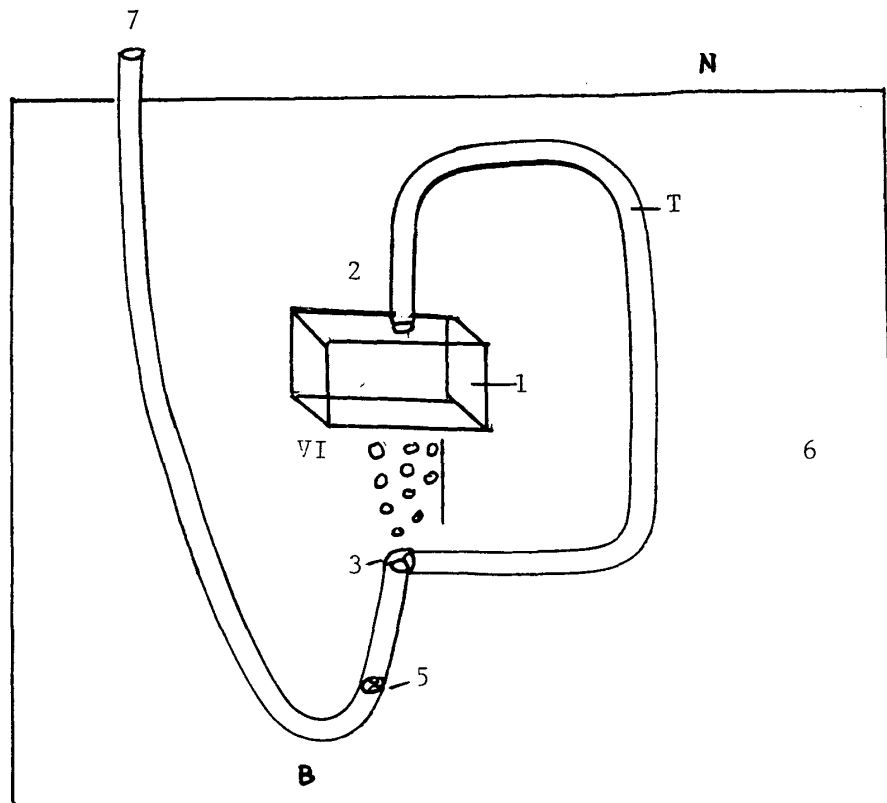


FIGURA 1

Description**OBJET DE L'INVENTION**

[0001] Cette invention est un système d'utilisation énergétique basé sur le principe de la pression hydrostatique d'un liquide sur l'air, en utilisant, et en bénéficiant du flux continu de la sortie et de l'entrée de l'air de l'intérieur d'une cuve submergée dans un dépôt d'eau, pour générer de l'énergie.

DOMAINE DE L'INVENTION

[0002] La présente invention apparaît comme réponse à la nécessité de satisfaire la demande énergétique croissante, tant au niveau domestique et industriel qu'au niveau local et mondial, en créant un système de production énergétique propre, soutenable, illimité, et sans déchets ni résidus.

[0003] Une telle circonstance a entraîné une prise de conscience croissante à ce sujet, tant au niveau social qu'à celui des pouvoirs publics.

[0004] La conception et l'installation du système de cette invention sont simples, ne nécessitant ni combustible pour son exécution et mise en action et ne produisant aucun type de déchet et de résidu.

ANTÉCÉDENTS

[0005] L'accroissement progressif et constant de la consommation énergétique à tous les niveaux, aussi bien local que mondial, est un fait indiscutable de nos jours.

[0006] Cela est dû à plusieurs facteurs concomitants : croissance démographique, accès d'une plus grande proportion de la population à de nouveaux confort entraînant une demande et une consommation d'énergie plus importante (machines à laver, chauffage, téléviseurs, etc.), utilisation de services et de nouvelles technologies qui n'existaient précédemment pas (Internet, etc.), augmentation globale de l'industrialisation, etc..

[0007] En conséquence de cela, les sources de production énergétique jusqu'à présent considérées comme traditionnelles, font l'objet d'études et de révision, afin de trouver de nouvelles sources d'énergie, alternatives ou complémentaires, qui permettraient de satisfaire la demande croissante, et favoriseraient un développement optimal soutenable au niveau global.

[0008] En outre on doit souligner une impérieuse nécessité : les nouvelles alternatives énergétiques en étude à celles déjà existantes actuellement, doivent être pleinement compatibles avec un développement environnemental soutenable, sans hypothéquer l'environnement des générations futures.

[0009] Une telle situation a fait croître une prise de conscience et une sensibilité sociale, en ce qui concerne ces éventuelles nouvelles sources d'énergie, par rapport aux nécessités absolues d'être soutenables et de protéger l'environnement. Cette prise de conscience a égale-

ment touché les pouvoirs publics.

RÉSUMÉ

[0010] En accord avec ce qui est exposé, le système d'utilisation énergétique est caractérisé par un dispositif qui provoque une circulation de sortie et d'entrée de l'air présent à l'intérieur d'une cuve, en dehors et au dedans de la propre cuve. Cette cuve se trouve submergée dans un dépôt d'eau, elle est ouverte par son versant inférieur. C'est la pression de l'eau sur la partie du versant inférieur de la cuve qui propulse le flux de circulation de sortie et d'entrée de l'air présent dans la cuve, en dehors et au dedans de la propre cuve.

[0011] Le système d'utilisation énergétique comprend une série de valves, et se met en marche lorsqu'une de ces valves est en position fermée alors qu'une des autres valves est en position ouverte, sachant qu'il y a initialement de l'eau dans la courbure du tube. L'air, poussé par la pression qu'exerce l'eau sur le versant inférieur ouvert de la cuve, circule et flue par le tube depuis une des valves ouvertes, en passant de valve en valve, avec un déplacement du liquide se trouvant dans le tube. C'est à ce moment qu'une des valves se ferme afin d'empêcher l'air de passer au-delà de la position de la valve du tube et de s'échapper par l'ouverture extérieure du tube. Ensuite, une des valves se ferme pendant que s'ouvre une autre valve simultanément, permettant à l'air détenu jusqu'à la valve, et situé entre les valves, de reculer et de sortir par l'ouverture de la valve, et de rentrer à nouveau dans la cuve en traversant le liquide du réservoir. Le recul de l'air fait que l'eau du tube retourne à nouveau à la courbure dans sa position initiale. C'est alors que s'ouvre la valve initiale et que le cycle recommence.

Le système d'utilisation énergétique profite du flux d'air circulant dans le tube pour produire de l'énergie. Toutes les caractéristiques de cette invention seront plus compréhensibles à partir de la description détaillée qui va suivre, accompagnée de dessins explicatifs illustrant un exemple pratique de réalisation, non limitatif de la portée de celle-ci.

DESCRIPTION DES DESSINS

[0012]

La figure 1 illustre de manière schématique la disposition des différents éléments du système d'utilisation énergétique basé sur le principe de la pression hydrostatique d'un liquide sur l'air.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'INVENTION

[0013] En accord avec l'objet de l'invention, ce système d'utilisation énergétique basé sur le principe de la pression hydrostatique d'un liquide sur l'air, utilise et bénéficie du flux continu de sortie et d'entrée de l'air de l'intérieur d'une cuve submergée dans un dépôt d'eau,

pour produire de l'énergie.

[0014] La disposition et le fonctionnement du système peuvent être appréciés sur la figure 1. La cuve (1) est submergée dans un réservoir (6) plein d'eau. La cuve (1) se trouve sous le niveau d'eau (N) du réservoir (6). Cette cuve (1) est en outre ouverte par son versant inférieur (VI).

[0015] La cuve (1) présente un orifice sur sa partie supérieure avec une valve (2). De cet orifice part un tube (T) submergé en permanence et à partir de ce point extérieur de la cuve (1), et en traversant l'eau du réservoir (6), il arrive jusqu'à la partie qui se trouve sous le versant inférieur (VI) ouvert de la cuve (1). A ce niveau du versant inférieur (VI) ouvert de la cuve (1) le tube présente une valve (3). Le rôle de cette valve (3) n'est pas d'obstruer le passage à travers le tube mais d'établir ou d'arrêter la communication entre l'intérieur et l'extérieur du tube.

[0016] Après la valve (3), le tube continue et descend à nouveau jusqu'à un point où se trouve la valve (5). Là, il commence à remonter jusqu'à un point extérieur (7) au-dessus du niveau d'eau (N) du réservoir (6).

[0017] La mise en action du système se fait quand la valve (3) se trouve fermée et la valve (2) ouverte. Il y a initialement de l'eau dans la courbure (B) du tube (T). L'air, poussé par la pression qu'exerce l'eau sur le versant inférieur ouvert de la cuve (1), circule et flue par le tube (T) depuis la valve (2) ouverte, en passant par la valve (3) jusqu'à la valve (5), avec un déplacement du liquide du tube jusqu'à la position (7). C'est alors que valve (5) se ferme pour empêcher l'air de passer au-delà de la valve (5) du tube (T) et de s'échapper par l'ouverture (7). Ensuite, la valve (2) se ferme tandis que la valve (3) s'ouvre simultanément, permettant à l'air détenu jusqu'à la position (5) et compris entre les valves (3) et (5) de reculer et de sortir par l'ouverture de la valve (3) pour retourner dans la cuve (1) en traversant le liquide du réservoir (6). Le recul de l'air fait que l'eau du tube entre (7) et (5) reparte à la courbure (B) dans sa position initiale. La valve (2) s'ouvre et le cycle recommence.

[0018] C'est le passage du flux d'air par le tube (T), après avoir traversé la valve (2), qui génère la production d'énergie.

[0019] La disposition du système sur la figure 1 - qui permet une circulation de sortie et d'entrée de l'air présent à l'intérieur d'une cuve (1), en dehors et au dedans de la propre cuve, qui est submergée dans un dépôt d'eau, et ouverte par son versant inférieur (VI), la pression de l'eau sur la partie du versant inférieur (VI) de la cuve (1) étant celle qui propulse le flux de circulation de sortie et d'entrée de l'air présent dans la cuve (1), en dehors et au dedans de la propre cuve (1) - peut avoir une topographie, une configuration et des composants plus pertinents pour de telles fonctions. Les composants décrits, ou d'autres composants appropriés, peuvent être utilisés pour effectuer le même type de fonction.

[0020] L'invention, dans son essence, peut être mise en pratique dans d'autres types de réalisation, différant

seulement par quelques détails de celle qui est donnée à titre d'exemple, en respectant toutefois la protection requise. On pourra, donc, exploiter cette invention avec les moyens, composants et accessoires les plus adéquats, les éléments la composant pouvant être remplacés par d'autres techniquement équivalents, à condition de rester dans les normes revendiquées.

10 Revendications

1. Une cuve submergée (1) à l'intérieur d'un fluide ou d'un réservoir (6), sous la ligne de niveau d'eau (N), avec son versant inférieur ouvert (VI) et son versant supérieur hermétique, percé d'un orifice auquel est relié un tube (T) qui passe sous la cuve et sort postérieurement par le niveau d'eau (N) et, sur la longueur duquel se trouvent deux valves ou plus (2,3,5) et les caractéristiques principales de l'ensemble étant la pression d'eau, sur le versant inférieur (VI) de la cuve, qui propulse le flux de circulation de sortie et d'entrée de l'air présent dans la cuve, en dehors et au dedans de la propre cuve, un système de valves (2,3, 5) qui règlent l'alternance du cycle de parcours d'eau et d'air à l'intérieur du tube, faisant que l'air arrive jusqu'à la valve ou les valves (3,5) et retourne à l'intérieur de la cuve en maintenant un flux constant jusqu'à un point extérieur (7).
2. Une cuve submergée, selon revendication 1, qui, d'une part la pression d'eau sur le versant inférieur (VI) de la cuve submergée (1), d'autre part deux valves ou plus (2,3,5) dont le rôle est, selon cette pression, de s'ouvrir et se fermer séquentiellement, pour laisser passer l'air par le tube (T) - jusqu'à un point maximum qui l'empêche de retourner à la cuve submergée (1) - et l'entrée d'eau dans le tube avec une pression suffisante pour qu'elle sorte par un point extérieur (7).
3. Une cuve submergée, selon les revendications 1 et 2, un tube (T) - qui unit l'intérieur de la cuve submergée avec l'extérieur (7) du niveau (N) de l'eau - qui a pour rôle de conduire les pressions d'eau et d'air, par l'intermédiaire des valves (2.3.5), de la cuve submergée (1) à la sortie extérieure (7) en permettant la génération d'énergie ou l'utilisation du fluide.

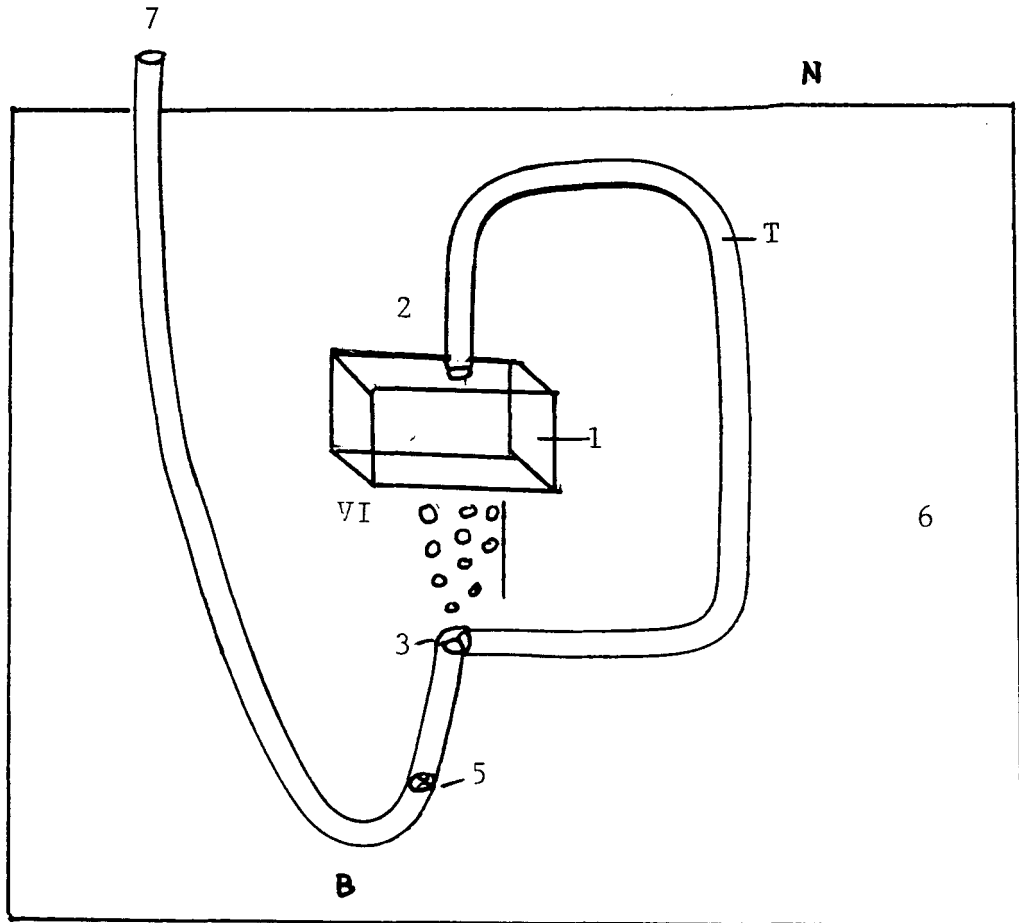


FIGURA 1



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
A	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 008, no. 164 (M-313), 28 juillet 1984 (1984-07-28) & JP 59 058167 A (MASATOSHI TOYODA), 3 avril 1984 (1984-04-03) * abrégé *	1	F03B17/04
A	----- GB 268 729 A (DANIEL CAJANDER) 8 juin 1928 (1928-06-08) * le document en entier *	1	
A	----- ORD-HUME A W J G ED - ORD-HUME A: "PERPETUAL MOTION" PERPETUAL MOTION. HISTORY OF AN OBSESSION, NEW YORK, ST. MARTIN'S PRESS, US, 1994, pages 100-103, XP002067445 * le document en entier *	1	
A	----- ANGRIST S W: "PERPETUAL MOTION MACHINES" SCIENTIFIC AMERICAN, SCIENTIFIC AMERICAN INC. NEW YORK, US, vol. 218, no. 1, janvier 1968 (1968-01), pages 114-122, XP002036811 ISSN: 0036-8733 * le document en entier *	1	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7) F03G F03B
A	----- FR 2 310 017 A (GABRIELLI MICHEL) 26 novembre 1976 (1976-11-26) * le document en entier *	1	
A	----- WO 93/04280 A (VALCOURT Y CABRAL, HENRI-ROBERT) 4 mars 1993 (1993-03-04) * le document en entier *	1	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 2 septembre 2005	Examineur Giorgini, G
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 05 38 0156

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

02-09-2005

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
JP 59058167	A	03-04-1984	AUCUN	

GB 268729	A	08-06-1928	AUCUN	

FR 2310017	A	26-11-1976	FR 2310017 A1	26-11-1976

WO 9304280	A	04-03-1993	AU 2886792 A WO 9304280 A1	16-03-1993 04-03-1993

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82